

# IP Aquitaine

Bordeaux • Bayonne •  
Pau • Périgueux • Agen •  
Mont de Marsan • Dax

*Ce qu'il FO retenir  
des instances de proximité*



## Compte rendu FO de juin 2026



**Pour la direction :** Fabrice Goll (Directeur Régional Nouvelle-Aquitaine), Samuel Bignon (DRH), Nathalie Dubois (IRH), Julien Herpin (rédacteur en chef par interim), Christine Lehesran (coordinatrice numérique), Alexandre Berne (adjoint au chef de centre) et Estelle Laurent (Déléguée antennes et contenus).

**Pour les RP :** Sylvie Aman, Sabrina Corrieri, América Lopez, Boris Chague, et Alexis Dumoulin.

**Pour les DS :** Hervé Morin et Boris Chague.

### Point 1 : Expérimentation vidéos verticales

La direction indique que la formation vidéo verticale de deux jours dispensée par Olivier Couvreur s'est bien déroulée. Neuf journalistes de Nouvelle-Aquitaine y ont participé et ont globalement réussi à produire des modules en autonomie. Les participants ont apprécié le format sur deux jours, jugé beaucoup plus adapté que la formation précédente d'une seule journée.

Les journalistes formés sont globalement à l'aise avec l'outil Edits sur téléphone, même si certains ont encore besoin d'accompagnement ponctuel sur le montage.

L'organisation de la production des vidéos verticales se fait principalement sur deux jours (une journée tournage + une journée montage) lorsque c'est possible.

La charge de travail reste importante, notamment pour la coordinatrice numérique (RCA Num), ce qui nécessite une meilleure formalisation des processus.

Les élus demandent un schéma organisationnel clair et écrit par site afin de mieux anticiper les plannings, les renforts et les validations.

La question des salariés isolés (journalistes tournant seuls) a été abordée. Les élus rappellent que ce n'est pas prévu par nos accords. Le Document Unique (DU) doit être actualisé pour intégrer ces risques et prévoir des mesures de sécurité adaptées.

Les RC linéaires formés pourront progressivement valider les vidéos verticales.

L'expérimentation se poursuit, avec une échéance importante au 28 juin pour évaluer le modèle et proposer une organisation durable.

## Point 2 : Organisation et conditions de travail

### 1) Numérique :

Y-a-t'il un projet de site internet commun entre France 3 et France Bleu (ICI) ? Si oui, quand ? Et quel outil de publication serait choisi ?

Le directeur régional a répondu aux RP que ce n'est pas une question qui relève de l'instance de proximité, mais que celle-ci relève du CSE.

Le DRH indique qu'une information consultation sur ce sujet est prévue à la rentrée, et que la bascule n'est pas prévue avant 2027.

### 2) Emissions : grille de rentrée de septembre.

Avant de présenter la grille de rentrée, la déléguée antennes et contenus informe les élus sur les programmes de l'été.

Il y aura 6 cases « spectacles vivants » :

- Le 23 juillet une case nationale pour diffusion de programmes régionaux.
- Deux documentaires sont prévus le 27 juillet et le 19 août.
- Tous les jeudis du 30 juillet au 27 août : diffusion de spectacles vivants

Elle précise qu'à la rentrée le budget pour la Nouvelle-Aquitaine perd 20 % et 5 ETP

Ensuite, la déléguée antennes et contenus indique aux élus les émissions qui seront maintenues à la rentrée:

NoA Basket, Noa week-end (qui passera 26 minutes), NoA Pop, Côté château, Débadoc, Olatua (il y aura 2 inédits tournés cet été, et dont la post-production sera assurée par la Fabrique), DEP (qui pourrait changer de nom, et devenir débat public), Enquête de région, Rugby magazine, Alors on bouge, et NoA sur mer.

Concernant Olatua et NoA sur mer, c'est Eric Perrin qui assurera la coordination éditoriale.

Les émissions qui vont s'arrêter sont

- Histoire d'Ici, (Arrêt des tournages, mais pas de la diffusion car 250 émissions épisodes en stock),
- Se réinventer (103 épisodes, jusqu'à fin décembre),
- NoA sur terre va s'élargir à la Nouvelle Aquitaine, deux émissions seront tournées sur cinq jours (donc 4 émissions par mois tournées sur 2 semaines) par les équipes de Nouvelle Aquitaine,
- Txirrita (Arrêt des tournages, mais pas de la diffusion, rediffusion jusqu'à la fin l'année, 100 épisodes en stock)

La déléguée antennes et contenus indique également qu'il y a une réflexion à propos d'un projet d'émission transfrontalière avec la chaîne basque EITB.

Ce serait un magazine de société sur le Pays basque, financé par le COM et l'Eurorégion, dont la production serait externe, et d'une durée de 26 minutes. Les tournages pourraient commencer à la rentrée, et la diffusion à partir de janvier 2027.

Concernant la case de 11h15 le samedi la DAC indique une modification. Celle-ci devient une case nationale pour diffusion de programmes régionaux. Sur cette case il y aura une alternance entre les émissions "Le goût des rencontres" (dont la post-production sera assurée par la Fabrique), "Nos terres gourmandes", et "La cuisine des mousquetaires".

Enfin la DAC indique que les décrochages de soirée sont maintenus. Il y aura une fois par mois un nouveau magazine culturel fabriqué à Limoges, puis une fois par mois Enquêtes de régions, et également des documentaires.

Étant donné la baisse de budget de 20 %, et la perte de cinq ETP, les élus ont demandé à la direction si l'information allait être impactée.

Le directeur régional a répondu que tous les postes ne seront pas remplacés. Il a rappelé que la présidente avait parlé d'un objectif de un sur deux. Il a ensuite précisé qu'il n'y aurait pas de changement sur l'information, pas de JT commun, pas de fermeture de locale au-delà de ce qui a été fait l'année dernière. Il précise également qu'il veut préserver l'info, renforcer le numérique, et préserver l'activité.

Enfin il a conclu en disant : « vu le contexte, notre grille est très ambitieuse »

### 3) Emission spéciale 10 ans de la cité du vin : quels moyens humains et techniques sont mis en place ? Avec quel outil de transmission et de système d'ordres ?

Le chef de centre adjoint présente aux élus le dispositif mis en place le 2 juin pour les émissions spéciales consacrées à la cité du vin.

Les JT du midi et soir ont été tournés en direct à la Cité du Vin grâce notamment à un Rack 400 haivision (aviwest), un dispositif de transmission prêté par Poitiers.

Ce dispositif a permis d'envoyer les signaux de trois caméras (2 caméras HF, et une caméra classique) à la régie avec très peu de latence, et il y avait également une caméra reliée à un aviwest.

Le chef de centre adjoint précise que pour les ordres c'est comme pour un direct classique avec le système des scoops.

Concernant les effectifs sur place il y avait 1 rédacteur en chef adjoint, 2 rédacteurs, 1JRI, 1 chargé de production, 1 cadre technique, 1 technicien vidéo, 2 OPV, 2 éclairagistes, et 1 OPS.

Les RP ont demandé des précisions concernant l'utilisation, et la formation à l'utilisation du Rack 400.

Le chef de centre adjoint a répondu que l'utilisation de ce dispositif est similaire à l'utilisation d'un aviwest, et que celle-ci a fait l'objet d'une présentation par un technicien vidéo qui travaille déjà avec cet outil.

### 4) La fabrication de palettes est de plus en plus souvent demandée aux techniciens vidéo postés aux magnétos. Pourquoi ? Y-a-t'il une surcharge de travail pour les techniciens vidéo postés à la mise en image ?

Le chef de centre adjoint explique qu'il y a beaucoup de demandes de palettes, notamment pour les émissions de l'antenne. Il précise qu'il y a un technicien vidéo qui est planifié pour réaliser les palettes de l'antenne, et le technicien vidéo qui fait la mise en image du JT réalise les palettes pour le JT. Il ajoute "Mais il peut arriver, en fonction des demandes, qu'on fasse appel au technicien des magnétos, quand il n'y a pas d'émission l'après-midi."

### 5) Départ du rédacteur en chef : quand sera-t-il remplacé ? Quelle organisation à la rédaction en attendant son remplacement ? Quelles conséquences sur la planification des RCA linéaires au service numérique ?

Le DRH indique que le rédacteur en chef est remplacé par Julien Herpin qui assure l'intérim. Le directeur régional explique qu'il n'y a pas de changement d'organisation. Julien Herpin explique que tout a été anticipé par Florian Ringuedé avant son départ. Il a été prévu des remplacements pour le mois de juillet, et il y a également des renforts prévus pour une partie du mois de juin. Le directeur régional a ajouté que le départ de Florian Ringuedé n'est pas définitif, mais qu'il ne souhaite pas être dans l'inconnu indéfiniment. Il précise qu'il est en cours de discussion avec de potentiels rédacteurs en chef, et qu'il espère avoir un rédacteur en chef pour la rentrée.

## Point 3 : Bilan du plan de développement des Compétences 2025

---

Le Bilan du plan de développement des compétences (PDC) est présenté par Nathalie Dubois (IRH). Le document regroupe les différentes formations effectuées par les salariés dans l'année, ainsi que le nombre de formations, les budgets, le nombre d'heures de formation, les thèmes abordés en formation (gestion d'entreprise, informations et programmes, prévention des risques, santé et qualité de vie au travail, innovation et technologies, management, efficacité professionnelle, développement personnel, etc...), mais aussi la répartition des stagiaires selon le genre (homme/femme) ou encore selon l'âge, ainsi que le mode de formation (effectuées en présentiel ou en distantiel). Au total, pour France 3 Aquitaine, c'est 382 stagiaires (645 l'année dernière, et 433 l'année précédente) qui ont été formés, ce qui représente plus de 4220 heures de formation (6962 l'année dernière, et 4373 l'année précédente), pour un budget de 134 088 € (206 874 € l'année dernière, et 154 759 € l'année précédente). Les élus ont souligné qu'il n'y a qu'un tiers (34 %) des formés qui sont des seniors de plus de 55 ans, alors qu'ils représentent près de la moitié des effectifs. Ils remarquent également qu'il y a une disparité femmes/hommes dans les stagiaires formés (44 % de femmes, pour 56 % d'hommes). Le DRH indique que l'explication de ces chiffres pourrait notamment la composition effectifs Aquitains, et précise qu'il y a plus d'hommes (58 %). Enfin, la direction indique que 13 CDD ont bénéficié de formations.

## Point 4 : RH

---

### 1) Résultats du PARSI : les salariés concernés par une mesure ont-ils été informés ?

Le DRH a indiqué aux élus que les managers ont informé les salariés concernés, et si ce n'est pas le cas ce sera fait avant la mise en paie prévue pour fin juin.

### 2) Comment la direction va-t-elle mettre en place la directive européenne sur la transparence salariale ?

La direction a répondu que la directive européenne n'a pas encore été transposée, et que la loi devrait passer en fin d'année. Le DRH indique que des dispositifs vont être mis en place, notamment au moment de l'embauche, " quand l'annonce sera publiée, on devra mettre une fourchette", mais également au cours de la carrière pour que les salariés puissent savoir où ils se situent.

### 3) La direction peut-elle rappeler les règles de dépose des congés jours fériés des salariés au forfait jours.

La direction indique que les journalistes au forfait jours disposent de 11 jours de repos au titre des jours fériés dans Monkiosque dès le début de l'année, et que les repos « au titre des jours fériés » doivent être en priorité posés sur les jours fériés.

Les élus ont souligné qu'il n'y a rien dans l'accord collectif à ce propos, mais le DRH a indiqué "C'est la règle qu'on applique"

Les RP ont demandé où il était possible de consulter cette règle ?

Mais cette question est restée sans réponse.

#### 4) La direction a-t-elle mis en place le dispositif de congés payés supplémentaires pour enfant à charge ou en situation de handicap ?

L'IRH explique aux élus les modalités de ce dispositif, qui concerne les parents d'enfant à charge qui vit au foyer et est âgé de moins de quinze ans au 30 avril de l'année en cours, et d'enfant sans condition d'âge dès lors qu'il vit au foyer et qu'il est en situation de handicap.

Si un ou une salariée ne dispose pas de la totalité de ses 25 jours de congés (parce qu'il ou elle a été recrutée en cours d'année, ou encore a bénéficié d'un congé sans solde...), il ou elle bénéficiera de 2 jours de congés supplémentaires par enfant, dans la limite des 25 jours annuels.

#### 5) Quand ils ne sont pas en contrat, les CDD n'ont pas accès à leur profil France 3. De plus, ils doivent à chaque nouveau contrat faire une nouvelle demande pour ouvrir les droits d'accès, en mobilisant les chefs de service. La direction peut-elle remédier à ce problème ?

La direction est consciente de la situation, et comprend que ces règles de gestion des comptes sont contraignantes, mais elle explique qu'elles sont nécessaires pour des raisons de cybersécurité.

Elle explique que les sessions sont activées par le service informatique dès la réception des demandes de contrat, et rappelle que seules les personnes sous contrat doivent avoir accès aux ressources et applications de l'entreprise.

## Point 5 : Emploi

---

### Mouvements et postes à pourvoir en Aquitaine

La direction a indiqué aux élus que le poste de rédacteur à Bayonne a été pourvu au 1er juin 2026, et que le poste d'assistante de locale à Pau est toujours en cours de comblement.

Les élus ont demandé à la direction si le second poste de journaliste à Bayonne allait être remplacé, et le Directeur Régional a répondu que le poste était supprimé.

Les élus RP ont donc demandé à la direction si elle pensait que la locale de Bayonne était bien calibrée. Pour le directeur régional "oui", et il a ajouté que si c'est nécessaire, il y aura recours aux CDD. Il rappelle également que le poste qui n'est pas remplacé est celui du journaliste dont l'activité était limitée à une émission qui est supprimée à la rentrée.

Enfin, les RP ont demandé si le poste de JRI à Bordeaux allait être remplacé, et le directeur a répondu que ce poste ne serait pas non plus remplacé.

Prochaine réunion le 09 juillet  
Vos élus, Elise Daycard et Alexis Dumoulin.

